



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Situation du projet Agoralim

Question écrite n° 6661

Texte de la question

Mme Émilie Chandler appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur le projet Agoralim dans le triangle de Gonesse. En mai 2021, le Premier ministre Jean Castex annonçait le lancement de plusieurs projets dans le triangle de Gonesse, en remplacement du projet d'EuropaCity. La fin de ce projet laisse à disposition plus de 700 hectares. Parmi ces 700 hectares, 110 iront au projet de cité scolaire internationale, tandis que 170 verront le projet Agoralim prendre place en lien avec la Semmaris. Au total, ce sont 280 hectares qui seront utilisés laissant 420 hectares à disposition, pour notamment des projets agricoles. À l'heure où la souveraineté alimentaire est un élément d'inquiétude et que les prix de l'alimentaire ont augmentés de 12,2 % entre décembre 2021 et 2022, il semble pertinent de travailler à la mise en place de nouveaux terrains de productions. En particulier, la position de ces terrains agricoles à proximité de la capitale permet de répondre à la demande grandissante de produits issus de l'agriculture biologique et des circuits courts. Ainsi, elle souhaiterait connaître l'état d'avancement du projet Agoralim et des projets qui permettraient la valorisation des terrains agricoles du triangle de Gonesse.

Données clés

Auteur : [Mme Émilie Chandler](#)

Circonscription : Val-d'Oise (1^{re} circonscription) - Renaissance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6661

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : Agriculture et souveraineté alimentaire

Ministère attributaire : [Agriculture et souveraineté alimentaire \(Ministre déléguée\)](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 mars 2023](#), page 2777

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)